



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **16 décembre 2019**

Délibération n° 2019-3963

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet Vénus - Attribution d'une subvention à l'association Spacejunk Lyon pour l'année 2019**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164

Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 16 décembre 2019**Délibération n° 2019-3963**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Projet Vénus - Attribution d'une subvention à l'association Spacejunk Lyon pour l'année 2019**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Spacejunk Lyon a pour vocation d'accompagner les artistes contemporains dans la diffusion de leur travail par l'organisation d'expositions (6 par saison) dans ses 2 galeries situées à Lyon et à Grenoble.

Chaque année depuis 2011, l'association porte le projet Vénus, qui a pour objet de sensibiliser les femmes à l'importance du suivi gynécologique et du dépistage du cancer du sein, en les mobilisant autour d'un projet artistique, qui s'intègre dans le cadre du contrat de ville de la Métropole de Lyon.

Ce projet prend la forme de photographies de femmes volontaires, imprimées sur toile et retravaillées par des artistes ainsi que par des femmes dans le cadre d'ateliers d'insertion, de centres sociaux dans les quartiers prioritaires de Lyon et Villeurbanne et de centres d'hébergement.

Ce projet artistique permet de dédramatiser le sujet du cancer, de contourner des freins personnels et culturels, ainsi que de valoriser l'identité féminine.

Les toiles sont ensuite exposées dans différents lieux de la Métropole à l'occasion de l'opération "Octobre rose" (mois international de lutte contre le cancer du sein).

L'ensemble des œuvres est ensuite vendu aux enchères, au mois de décembre, au profit de l'association Europa Donna, qui soutient les femmes en lutte contre le cancer du sein dans 46 pays du continent européen.

Le soutien apporté par la Métropole au projet Vénus s'inscrit dans le cadre de sa politique de promotion du dépistage organisé des cancers, tout particulièrement en zone urbaine, en complément de l'action menée en partenariat avec le Centre régional de coordination des dépistages organisés des cancers (CRCDOC). Ce projet permet également d'orienter spécifiquement les messages de prévention vers un public de femmes en démarche d'insertion.

En 2018, Vénus a réuni plus de 235 participants (120 modèles, 63 artistes, 52 participantes aux ateliers, etc.).

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 € à l'association Spacejunk Lyon au titre du projet Vénus pour l'année 2019.

La participation financière sera versée en une fois par la Métropole au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle elle est due. Un bilan de l'action devra être transmis à la Métropole avant le 30 juin de l'année suivante ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 € au profit de l'association Spacejunk Lyon dans le cadre du projet Vénus pour l'année 2019.

2° - Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 1 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P32O3581.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.